



DOUCET Conseil

SARL Capital de 24 000 Siret 350 521 316 00025 NAF 741G

1bis rue Marcel PAUL - 91742 MASSY Cedex

Adresse postale : 6 rue SORET – 91600 Savigny sur Orge

Tél : 33 (0)1 69 44 20 33 Fax : 33 (0)826 166 747

URL : <http://www.doucetconseil.fr> ou <http://www.qualite-info.net> e-mail : info@doucetconseil.fr

Protection des données personnelles (application de la RGPD)

Version du 31 mai 2018

La Société gère des données « personnelles » de plusieurs sortes :

1 LES DONNÉES DES CLIENTS :

Elles sont strictement couvertes par le secret professionnel en dehors des données publiques et des données générales traitées au § 2. Elles font l'objet d'un engagement formel de confidentialité du Cabinet inclus dans ses conditions générales de vente et rendu applicable de facto à la signature du contrat.

2 LES DONNÉES DE CONTACTS :

Ces données, très succinctes, sont communiquées par les intéressés eux-mêmes lors des contacts divers : demandes de renseignements, visite de contact, participants à des conférences du Cabinet... Elles sont très succinctes : adresse, activité, dirigeants, téléphones et e-mails... Elles servent essentiellement à des échanges d'e-mails puis sont archivées dans un fichier destiné à les informer régulièrement des nouveautés du Cabinet.

Ce fichier peut également inclure les contacts du dirigeant du Cabinet dans le cadre de ses autres activités, sachant que ces contacts connaissent le métier de conseil de M. DOUCET.

3 LES E-MAILINGS :

Les e-mailings sont mis en forme et diffusés par un organisme spécialisé extérieur : OXEMIS. Un lien de désabonnement est inclus dans chaque e-mail et géré par Oxemis de façon indépendante. Les destinataires qui ne souhaitent plus recevoir ces e-mailings sont donc rayés des listes automatiquement. Le Cabinet ne pourrait plus les réintégrer même s'il le voulait. Il en est de même pour les mauvais e-mails et toutes erreurs. OXEMIS s'assure également d'un poids réduit des e-mails afin de ne pas encombrer les réseaux. Avant son envoi, chaque e-mailing passe par un ensemble de tests obligatoires.

A tout moment, un destinataire peut également demander directement à être rayé des listes. Ceci est confirmé au demandeur par un e-mail de réponse.